



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FAMILLE BILLON – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 7 novembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 29/10/2025, il a été constitué une SCI dénommée : FAMILLE BILLON
Siège social : Villa la Caravelle, 19 rue du CALVAIRE, 56230 QUESTEMBERG Capital : 100€
Objet : La société a pour objet : acquérir, gérer ou louer un ou plusieurs immeubles en vue de constituer un patrimoine et en opérer la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme des immeubles de la société. Gérance : Mme SARAH BILLON NÉE WALSH, Villa la Caravelle, 19 rue du CALVAIRE, 56230 QUESTEMBERG, M. Thierry BILLON, Villa la Caravelle, 19 rue du CALVAIRE, 56230 QUESTEMBERG Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)